

## Convention de prêt de l'exposition

# « DANS LA VALLEE COULE UNE RIVIERE, LE GIER DE L'EAU ET DES HOMMES » « SAINT CHAMOND A L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

ENTRE

La ville de Saint-Chamond  
Avenue Antoine Pinay  
CS80148  
42403 SAINT-CHAMOND  
Représentée par M. Axel Dugua, Maire  
d'une part,

ET  
La Maison des Tresses et Lacets  
Moulin Pinte  
42740 La Terrasse sur Dorlay  
Représentée par Mme Luce Chazalon, présidente

d'autre part.

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **PREAMBULE**

Les Archives municipales de Saint-Chamond, dans le cadre de leurs missions culturelles, conçoivent et prêtent des expositions itinérantes à des tiers.

Les Archives municipales de Saint-Chamond ont réalisé des expositions intitulées « Dans la vallée coule une rivière, le Gier de l'eau et des Hommes » et « Saint-Chamond à l'heure du changement climatique ».

Ces expositions ont vocation à être prêtées aux collectivités ou autres organismes afin d'être présentées dans plusieurs localités dans des lieux publics.

### **ARTICLE 1 : Objet et descriptif de l'exposition**

La présente convention a pour objet de définir les modalités du prêt des expositions « Dans la vallée coule une rivière, le Gier de l'eau et des Hommes » et « Saint-Chamond à l'heure du changement climatique » réalisées par les Archives municipales de Saint-Chamond

Ces expositions se composent de :

- 4 Tables en bois (3 m X 1m)
- 3 panneaux d'exposition

### **ARTICLE 2 : Lieu d'exposition et durée du prêt**

Les expositions sont prêtées pour être présentées à la Maison des tresses et lacets.

Du 1 mars 2024 au 27 avril 2024 inclus.

Le présent contrat prend effet à sa signature jusqu'à la restitution de l'exposition aux Archives municipales de Saint-Chamond.

### **ARTICLE 3 : Transport**

Les expositions seront transportées, installées et démontées par nos soins.

En raison de la fragilité des supports qui demandent à être manipulés avec précaution, toute déchirure entraînera le remplacement de l'élément détérioré, selon le coût estimé (voir article 4)

Le transport doit être assuré. Les assurances dites de "clou à clou" assurent la présentation et le transport

### **ARTICLE 4 : Valeur et conditions du prêt**

Les expositions sont prêtées gratuitement.

L'organisateur doit assurer l'ensemble des éléments des expositions pendant la période durant laquelle il en aura la garde contre le vol, l'incendie, les détériorations ou tout autre dégât.

L'assurance dite clou-à-clou sera établie pour un montant de 4000 € euros (voir liste jointe).

L'attestation d'assurance doit être fournie au plus tard le jour de la remise de l'exposition à l'emprunteur.

L'emprunteur s'engage à présenter l'exposition dans des locaux adaptés.

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

ID : 042-214202079-20240305-DEC20240043-AU



**ARTICLE 5 : Conditions de restitution**

Une vérification de l'exposition sera effectuée lors de la prise en charge de l'exposition, et à sa restitution. Les dommages ou manques seront facturés à hauteur de leur remplacement.

**ARTICLE 6 : Mentions obligatoires**

La mention Ville de Saint-Chamond - Archives municipales de Saint-Chamond devra apparaître clairement dans la publicité qui pourra entourer l'exposition.

**ARTICLE 7 : Reproduction des documents**

L'emprunteur s'engage à ne pas photographier ni laisser photographier les pièces exposées, à ne pas en diffuser de reproduction sans autorisation préalable des Archives municipales de Saint-Chamond.

Fait en deux exemplaires, à Saint-Chamond, le

Signatures

Le maire,  
Pour le maire et par délégation  
Le conseiller municipal délégué au  
patrimoine historique et industriel et  
aux Archives

Présidente  
Maison des Tresses et Lacets

François MORANGE

Luce CHAZALON

**Dates de prêt de l'exposition :** 1 mars au 27 avril 2024  
**Lieu d'exposition :** Maison des Tresses et Lacets

Envoyé en préfecture le 06/03/2024  
Reçu en préfecture le 06/03/2024  
Publié le  
ID : 042-214202079-20240305-DEC20240043-AU



**Liste des panneaux empruntés**

<b>Description :</b>	<b>Valeur d'assurance</b>
Table 1 : De l'énergie pour l'industrie Les barrages, un tournant	1 300 €
Table 2 La rivière dépotoir La rivière enfouie	1300 €
Table 3 : Le Gier des Champs La Mésopotamie jarézienne	1 300 €
Table 4 : Les crues, une constante (A) La rivière reconsidérée	1 300 €
3 panneaux d'exposition « Saint Chamond à l'heure du changement climatique »	100 €
<b>VALEUR D'ASSURANCE GLOBALE</b>	<b>4000 €</b>